



M. Emmanuel de VAINS
Président de la section UNC
De Sainte-Honorine du Fay
15, rue d'Ardennes
14000 CAEN

Paris, le 17 mai 2021

PASCAL ALLIZARD

SENATEUR
DU CALVADOS

Monsieur le Président,

Vous aviez bien voulu me faire part des difficultés d'accès des réservistes à l'honorariat, au grade immédiatement supérieur, alors que cette possibilité est ouverte par un décret de 2019.

J'avais déposé une question au Gouvernement afin de faire accélérer la mise en application dudit texte.

Vous trouverez, ci-joint, copie de la réponse apportée par la ministre déléguée chargée de la mémoire et des anciens combattants.

Il y est fait état d'un groupe de travail piloté par l'EMA, constitué en fin d'année 2020, qui est actuellement chargé de définir les actions méritant d'être valorisées.

Restant attentif à vos préoccupations, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs,

et les plus cordiaux.
Pascal ALLIZARD

VICE-PRESIDENT
DE LA COMMISSION
DES AFFAIRES
ETRANGERES,
DE LA DEFENSE
ET DES FORCES ARMEES

VICE-PRESIDENT
DE L'ASSEMBLEE
PARLEMENTAIRE DE
L'OSCE

MAIRE HONORAIRE
DE
CONDE-EN-NORMANDIE